

### DÉLÉGATION DU SUD-OUEST



## APERÇU

Toutes les sélections seront effectuées conformément aux normes d'opération des Jeux du Québec, et seront soumises à la Fédération québécoise d'athlétisme ainsi qu'au partenaire régional (URLS) pour validation et approbation.

Le comité de sélection régional, sous la supervision du répondant désigné par la FQA, est responsable de la mise en œuvre de ces critères, et détient l'autorité unique de prendre toutes les décisions concernant la sélection de l'équipe pour les Jeux du Québec.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le répondant régional, Claude David, aux coordonnées suivantes : [claudedavid2@yahoo.ca](mailto:claudedavid2@yahoo.ca), 438-398-5115, 450-218-1216.

## 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### 1.1. LIEU ET DATES DES JEUX DU QUÉBEC

Thetford Mines, Québec, du 28 au 31 juillet

### 1.2. DATES IMPORTANTES

Dates importantes		
DATES	DESCRIPTION	ENDROIT
1 <sup>er</sup> janvier 2017 au 1 <sup>er</sup> juillet 2018	Période de réalisation des standards "Espoirs Régionaux" (voir tableau en annexe)	
27 mai 2018	Première finale régionale. Afin d'être admissible à la sélection, vous devez participer à au moins une des finales régionales	Piste Fritz-Prévost, Lasalle
18 juin 2018	Deuxième finale régionale. Afin d'être admissible à la sélection, vous devez participer à au moins une des finales régionales	École secondaire Westwood, St-Lazare
1 <sup>er</sup> avril 2018 au 1 <sup>er</sup> juillet 2018	Période de qualification pour la sélection automatique (voir section 3.1).	
2 juillet 2018	Réunion du comité de sélection	Vaudreuil-Dorion
9 juillet 2018	Athlètes sélectionnés: Date limite d'inscription	
21 juillet	Soirée pré-départ. 13h00-17h30. Incluant test physique, conférence sur la nutrition, remise des uniformes, etc.	Centre Multisport, Vaudreuil-Dorion
27 juillet 2018	Arrivée des délégations à la Finale Provinciale des Jeux du Québec	Thetford Mines, Québec
28 au 31 juillet 2018	Dates de compétition	Thetford Mines, Québec
31 juillet 2018	Retour des délégations	

# JEUX DU QUÉBEC 2018 – THETFORD

## CRITÈRES DE SÉLECTION EN ATHLÉTISME

### 1.3. ADMISSIBILITÉ

Afin d'être admissible à participer à la Finale Provinciale des Jeux du Québec, l'athlète doit :

- Être membre de la FQA
- Être né en 2001, 2002, 2003 ou 2004;
- Avoir participé à au moins une finale régionale de votre région;
- Durant la période du 1<sup>e</sup> janvier 2017 au 1<sup>er</sup> juillet 2018, avoir atteint le standard « Espoir Régional » dans au moins une épreuve où il sera inscrit en vue de la Finale des Jeux du Québec. Voir le tableau en annexe.

### 1.4. LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

L'athlète doit représenter la région où est situé son domicile en date du 1er mai 2018.

*« Le lieu d'appartenance de l'athlète sera déterminé en fonction de l'adresse de son domicile, tel que mentionnée sur son bulletin scolaire de l'année en cours\*. L'athlète est présumé domicilié chez le parent ou tuteur avec lequel il passe la majorité de son temps. Si le bulletin scolaire comporte deux lieux de résidence, celui de la région de l'école fréquentée sera retenu. »*

\*Note : Une personne a en vertu du code civil du Québec un seul domicile et peut avoir plusieurs résidences. Les enfants mineurs sont présumés domiciliés chez leurs tuteurs (article 80 du code civil). Dans le cas où les parents sont séparés, le domicile est situé là où le mineur passe la majorité de son temps.

### 1.5. SURCLASSEMENT

Autorisé, mais limité à une seule catégorie d'âge. Par conséquent, les athlètes nés après le 31 décembre 2004 ne sont pas admissibles en vue de la Finale des Jeux du Québec à l'été 2018.

### 1.6. ÉPREUVES

Chaque athlète sélectionné peut être inscrit à un maximum de 3 épreuves individuelles et deux relais ou aux épreuves combinées (heptathlon, décathlon) et deux relais.

Les délégations peuvent inscrire 2 athlètes par épreuve individuelle de même qu'aux épreuves combinées et 1 équipe par épreuve de relais.

100m, 200m, 400m, 800m, 1500m, 3000m, 110mH (hommes haies 36"), 100mH (femmes haies 30"), 400mH (hommes haies 33" / femmes haies 30"), 2000m steeple (hommes barrières 33" / femmes barrières 30"), 3000m marche, relais 4x100m, relais 4x400m, hauteur, perche, longueur, triple saut, poids (hommes 5kg / femmes 3kg), disque (hommes 1.5kg / femmes 1kg), marteau (hommes 5kg / femmes 3kg), javelot (hommes 700g / femmes 500g), heptathlon (femmes), décathlon (hommes).

# JEUX DU QUÉBEC 2018 – THETFORD

## CRITÈRES DE SÉLECTION EN ATHLÉTISME

### 1.7 COMPOSITION DE L'ÉQUIPE REPRÉSENTANT LA RÉGION

30 athlètes maximum, 4 entraîneurs, 1 gérant d'équipe.

### 1.8 DATE DE SÉLECTION

Le comité de sélection se réunira le 2 juillet 2018. Seuls les athlètes sélectionnés par le comité seront contactés.

### 1.9 FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription seront de 155\$.

## 2 OBJECTIFS DE L'ÉQUIPE

- Améliorer notre classement par rapport à l'édition 2016.
- Obtenir une délégation complète de 30 athlètes.
- Augmenter le bassin des entraîneurs en athlétisme dans la région du Sud-Ouest

## 3 PROCESSUS DE SÉLECTION

En vue de la réunion du comité de sélection régional, il y aura un classement prioritaire qui tiendra compte, d'un part, du rang de l'athlète à l'évènement régional de qualification, et d'un autre part, de la meilleure performance obtenue lors de la période de qualification.

### 3.1 SÉLECTION

- 3.1.1 **Sélection automatique:** D'après le classement prioritaire, une sélection automatique est octroyée aux deux meilleurs athlètes par épreuve pendant la période de qualification du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 1<sup>er</sup> juillet 2018, et *ayant satisfaits aux exigences énumérées à la section 1.3*
- 3.1.2 Les athlètes qui ne sont pas choisis par la sélection automatique, mais qui *ont satisfait aux exigences énumérées à la section 1.3*, seront choisis par la discrétion du comité de sélection. Des exemples des facteurs influençant leurs décisions sont ci-dessous. Il est à noter que cette liste n'est pas exhaustive.
- Le classement potentiel de l'athlète lors des Jeux du Québec 2016, en se référant à sa meilleure performance obtenue pendant la période de qualification de du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 1<sup>er</sup> juillet 2018
  - Sa performance lors des finales régionales

# JEUX DU QUÉBEC 2018 – THETFORD

## ANNEXE

### NORMES DE NIVEAU «ESPOIR PROVINCIAL » ET ÉQUIVALENCES

Juvénile (U18) féminin		Juvénile (U18) masculin	
<b>100m</b> <i>60m</i>	<b>13.8 / 14.05</b> 8.98	<b>100m</b> <i>60m</i>	<b>12.1/12.39</b> 7.93
<b>200m</b>	<b>28.8/29.11</b>	<b>200m</b>	<b>24.8/25.07</b>
<b>400m</b> <i>300m</i>	<b>1:07.9/1:08.12</b> 47.8/48.02	<b>400m</b> <i>300m</i>	<b>56.3/56.50</b> 40.2/40.39
<b>800m</b> <i>600m</i> <i>1000m</i>	<b>2:39.55</b> 1:55.28 3:28.61	<b>800m</b> <i>600m</i> <i>1000m</i>	<b>2:13.13</b> 1:35.09 2:53.64
<b>1500m</b> <i>1200m</i>	<b>5:30.91</b> 4:14.67	<b>1500m</b> <i>1200m</i>	<b>4:39.50</b> 3:35.24
<b>3000m</b> <i>2000m</i>	<b>12:12.14</b> 7:43.39	<b>3000m</b> <i>2000m</i>	<b>10:15.65</b> 6:30.85
<b>100m haies</b> <i>80m haies</i> <i>60m haies</i>	<b>18.7/18.97</b> 16.1/16.37 11.61	<b>110m haies</b> <i>100m haies</i> <i>60m haies</i>	<b>18.0/18.25</b> 16.9/17.15 10.32
<b>400m haies</b> <i>200m haies</i>	<b>1:16.3/1:16.51</b> 32.1/32.40	<b>400m haies</b> <i>200m haies</i>	<b>1:05.4/1:05.56</b> 28.4/28.71
<b>2000m steeple</b> <i>1500m steeple</i>	<b>8:21.83</b> 5:41.10	<b>2000m steeple</b> <i>1500m steeple</i>	<b>7:01.81</b> 4:44.19
<b>3000m marche</b> <i>1500m marche</i>	<b>19:54.66</b> 8:50.63	<b>3000m marche</b> <i>1500m marche</i>	<b>18:56.74</b> 8:26.94
<b>Hauteur</b>	<b>1.36m</b>	<b>Hauteur</b>	<b>1.65m</b>
<b>Perche</b>	<b>2.10m</b>	<b>Perche</b>	<b>2.65m</b>
<b>Longueur</b>	<b>4.21m</b>	<b>Longueur</b>	<b>5.16m</b>
<b>Triple saut</b>	<b>8.94m</b>	<b>Triple saut</b>	<b>10.75m</b>
<b>Poids 3kg</b>	<b>8.64m</b>	<b>Poids 5kg</b> <i>Poids 4kg</i>	<b>10.13m</b> 11.33m
<b>Disque 1kg</b>	<b>20.79m</b>	<b>Disque 1.5kg</b> <i>Disque 1kg</i>	<b>26.19m</b> 32.08m
<b>Marteau 3kg</b>	<b>23.88m</b>	<b>Marteau 5kg</b> <i>Marteau 4kg</i>	<b>28.44m</b> 31.80m
<b>Javelot 500g</b>	<b>24.00m</b>	<b>Javelot 700g</b> <i>Javelot 600g</i>	<b>34.80m</b> 37.59m
<b>Heptathlon</b> <i>Pentathlon</i>	<b>2703</b> 1978	<b>Décathlon</b> <i>Pentathlon</i>	<b>3620</b> 1922